



Aux membres nationaux de l'AISM et aux points de contact

Nos Réf. 16-360

Saint Germain en Laye, le 06 décembre 2016

Objet: Projet de transformation en OIG – Pré-conférence diplomatique 18-19 avril 2017

Cher membre national,

L'AISM, soutenue par le gouvernement français en tant que pays hôte de l'AISM, propose qu'une conférence diplomatique préparatoire, d'une durée de deux jours, se tienne à Paris les 18 et 19 avril 2017 pour débattre du projet de changement de statut en Organisation intergouvernementale (OIG). Nous espérons que la conférence aidera à créer une dynamique à même d'assurer le succès d'une Conférence diplomatique ultérieure d'adoption de la nouvelle Convention AISM.

Le programme de la conférence s'articulera autour d'un certain nombre de présentations autour de ce changement de statuts, tenant compte de l'important travail préparatoire déjà accompli par notre Secrétariat général, sur les quatre axes identifiés dans le plan d'action OIG, à savoir le projet de Convention, la diplomatie, les finances et la communication. Tous les participants seront encouragés à exprimer leurs points de vue ou à commenter les aspects qui paraîtront les plus déterminants. Nous comptons donc sur une participation aussi large que possible pour obtenir la base de travail la plus pertinente possible.

Cette conférence sera d'une importance cruciale pour l'avancement effectif et efficace du processus diplomatique. Il est donc indispensable que tous les membres nationaux qui ne l'ont pas encore fait fournissent deux points de contact (par courrier électronique à secgen@iala-aism.org) – l'un pour l'administration maritime de leur pays et l'autre au sein de leur ministère des affaires étrangères ou de l'autorité responsable du processus diplomatique.

Vous trouverez ci-joint un exemplaire du projet de Convention en français, anglais et espagnol, ainsi qu'une note explicative donnant des informations contextuelles.

La nouvelle Convention AISM sera conçue pour donner à l'AISM une identité juridique claire en tant qu'OIG et apportera plusieurs avantages distincts à mesure que nos adhésions continueront de croître. L'intérêt manifesté pour l'AISM par les pays non membres est croissant, en raison notamment de la réussite de l'Académie



mondiale. La perspective de ce changement de statut semble susciter une attente positive, comme en témoignent l'augmentation des demandes d'information.

La valeur ajoutée du statut d'OIG prendra la forme d'une coopération renforcée entre les Etats-parties à la Convention, tant au niveau réglementaire qu'à celui des développements techniques en matière de sécurité maritime, et d'une harmonisation globale des aides à la navigation réduisant le risque d'accident, améliorant l'efficacité et protégeant au mieux l'environnement.

Nous vous serions reconnaissants de nous faire connaître le plus rapidement possible votre intention d'assister à cette conférence diplomatique préparatoire. Veuillez adresser votre réponse par courriel à secgen@iala-aism.org. Votre participation sera un élément clé dans la réalisation d'un consensus parmi les Etats-membres. L'AIMS compte sur votre engagement actif pour faire d'une OIG forte et confiante une réalité, marquant un tournant significatif dans son évolution.

Nous nous réjouissons par avance de vous accueillir, vous ou votre représentant, à la conférence préparatoire de 2017, les 18 et 19 avril 2017 à Paris.

Juan Francisco REBOLLO

Président

Francis ZACHARIAE

Secrétaire général

Pièces jointes:

Projet de Convention AISM (en français, anglais et espagnol) et note explicative.